

Pays charitois

LA CHARITÉ-SUR-LOIRE ■ Douze enfants issus des classes de CM2, 6^e et 5^e des établissements scolaires charitois

Le Conseil municipal des Jeunes a 20 ans

C'est un bel anniversaire qui se devait d'être marqué. Le Conseil municipal des Jeunes (CMJ) a 20 ans. Douze jeunes qui sont élus par leurs pairs, issus des classes de CM2, 6^e et 5^e des établissements scolaires charitois.

« Réparer les trottoirs, faire des pistes cyclables »

Ils sont là pour réfléchir et proposer des idées pour vivre et faire vivre leur cité, en proposant même s'il le faut des solutions que leurs aînés n'auraient pas forcément trouvées.

Ilan est l'un d'eux, avec une conception simple et



SALLE DU CONSEIL. Comme leurs aînés, ils se réunissent dans la salle du conseil municipal.

pragmatique de sa fonction : « J'ai voulu être élu

pour que la vie soit meilleure. J'ai toujours plein d'idées. Il faudrait réparer les toilettes de

l'école des Remparts par exemple, ou encore réparer les trottoirs, faire des pistes cyclables. »

Avec quelques-uns de ses camarades, il a été accueilli en mairie voici quelques jours par des élus et des adultes qui les aident dans leur fonction. Dont Hélène Thomas, conseillère municipale chargée de suivre le CMJ, et Henri Valès le maire, accompagné d'André Dupis, son prédécesseur qui a eu l'idée de mettre en place ce Conseil municipal des Jeunes en 1998.

« C'était une idée encore neuve à l'époque, il n'y en avait pas tant que cela. J'avais dès le début de mon mandat mis en place un conseil des anciens que nous avions nommé Conseil des Sages. Avec ce conseil un peu particulier, l'idée était de mettre les

enfants au contact de la démocratie et des fondamentaux du civisme. »

Des enfants sur les traces de leurs aînés

Vingt ans après, le CMJ est plus que jamais d'actualité avec ses douze enfants qui se lancent sur la trace de leurs aînés. Ils se réunissent régulièrement, émettent des suggestions, disposent d'un budget certes modeste mais qui leur permet de faire quelques actions. Les membres du Conseil municipal des Jeunes sont élus pour une période de deux ans en classe de CM2. Mais ceux qui le souhaitent peuvent continuer lorsqu'ils entrent en 5^e. ■

■ **RAVEAU**

La kermesse avant les congés scolaires

Un dessin qui finit en timbre personnel